



Commune de  
**Bourg-en-Lavaux**

**MUNICIPALITE**

Rte de Lausanne 2  
Case Postale 112  
1096 Cully

T 021 821 04 14  
F 021 821 04 00  
info@b-e-l.ch  
www.b-e-l.ch

AU CONSEIL COMMUNAL DE BOURG-EN-LAVAU

**PREAVIS N° 10/2017**

**Mécanisation du secteur entretien du  
domaine public**

Dates proposées pour les séances :

Commission des finances :

29 mai 2017, Combles de la Maison Jaune

6 juin 2017 (réserve)

Commission ad hoc : à convenir



**LAVAUX**  
VIGNOBLE  
EN TERRASSES



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



Lavaux, vignoble en terrasses  
inscrit sur la Liste  
du patrimoine mondial  
en 2007

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux,

### **Préambule**

Le secteur de l'entretien du domaine public a pour mission d'assurer le maintien de la propreté, d'entretenir les infrastructures et les espaces verts ainsi que toutes les prestations liées au déneigement et au salage des routes.

Dans ce cadre et faisant suite aux précédents préavis nos 12/2012, 5/2014, 17/2015, la Municipalité poursuit sa politique de remplacement et de modernisation de la flotte des véhicules de ce secteur. Ci-dessous, l'inventaire des véhicules et outils en activité du secteur voirie :

#### *Ancienne flotte :*

- tracteur John Deere	1988	29 ans	été / hiver
- porte-outils Aebi	1990	27 ans	été / hiver
- porte-outils Meili	1998	19 ans	été / hiver
- pick-up 4x4 Toyota	1999	18 ans	été / hiver
- pick-up 4x4 Toyota	2001	16 ans	été / hiver
- tracteur Landini	2001	16 ans	été / hiver
- pick-up Mitsubishi	2004	13 ans	été / hiver
- camionnette Iveco	2006	9 ans	été

#### *Nouvelle flotte dès 2011 :*

- porte-outils AEBI VT450	2013	4 ans	été /hiver
- porte-outils Boschung	2013	4 ans	été /hiver
- brosse de route Bucher	2015	2 ans	été
- pick-up Berlingo	2015	2 ans	été
- pick-up Ford	2015	2 ans	été
- porte-outils AEBI TP 48	2016	1 an	été/hiver

### **Proposition d'acquisition de nouveaux véhicules**

La Municipalité propose le remplacement des véhicules suivants :

- ° tracteur John Deere âgé de 29 ans, actuellement en panne et plus réparable
- ° porte-outils Aebi âgé de 27 ans
- ° pick-up 4x4 Toyota âgé de 28 ans,

par les véhicules suivants :

- ° tracteur Kubota STW 40
- ° porte-outils Aebi TP 48, idem que celui acheté en 2016
- ° pick-up 4x4 Toyota Hilux, nouveau modèle

En complément, la Municipalité propose également l'acquisition d'un véhicule et de deux scooters électriques

## **Missions et prestations des véhicules**

### *Tracteur :*

Le tracteur est destiné en hiver au déneigement et au salage des trottoirs situés dans les hauts de la commune dans les secteurs Genevrey, Signal, Pra Grana, Curson, Grabe, ainsi que le collège du Genevrey et ses abords.

Durant l'été, ce tracteur est en mode tondeuse ce qui permet d'effectuer tout l'entretien des zones vertes situées en dehors de la zone viticole, principalement sur les hauts de Grandvaux et Villette et du collège du Genevrey.

Son utilisation est partagée entre les secteurs de voirie et de conciergerie.

### *Porte-outils :*

Ce véhicule est destiné au déneigement et au salage des routes, ainsi qu'à tous les travaux d'entretien des espaces verts et de collecte des déchets dans les secteurs Villette et Grandvaux.

### *Pick-up :*

Ce véhicule est destiné au déneigement et au salage des routes et chemins ainsi qu'aux tâches d'entretien du secteur Epesses, Riex.

Equipé d'une petite lame à neige et d'une saleuse, il intervient dans des portions routières restreintes situées dans le vignoble d'Epesses et de Riex.

### *Véhicule électrique :*

Depuis 2014, plusieurs outils électriques ont fait leur apparition dans la panoplie d'appareils utilisés par les collaborateurs de la voirie. En effet, deux souffleuses et deux débroussailleuses ont remplacé les traditionnels engins à moteur atmosphérique.

Dans ce cadre, l'acquisition d'un premier véhicule électrique est la suite logique d'une adaptation aux nouvelles techniques de travail permettant notamment une approche des tâches d'entretien dans des conditions de confort phoniques et de consommation d'énergie adaptées à notre environnement.

Ce nouveau véhicule est destiné au service de propreté et au nettoyage des WC dans les secteurs des rives du Lac, des plages, mais également avec une extension dans les bourgs et pour le futur développement du quartier de la gare à Cully, aux Colombaires et dans le secteur de l'hôpital.

En revanche, ce type de véhicule n'est pas adapté pour les tâches de déneigement et aux déclivités importantes de notre réseau routier. En mars 2016, le chef de service des infrastructures a passé une journée avec le service de voirie de la commune de Zermatt afin de percer le mystère du déneigement avec des véhicules électriques.

Ce service de voirie n'utilise que quatre véhicules électriques pour les tâches estivales d'entretien, mais le reste du parc véhicules est composé de véhicules traditionnels. Certes, les conditions d'enneigement de Zermatt ne sont pas comparables à celles de Bourg-en-Lavaux. Néanmoins, selon leur expérience, aucun moteur électrique

disponible sur le marché n'atteint les performances des moteurs atmosphériques dans les missions de déneigement. C'est la raison pour laquelle notre service de voirie ne peut pas se passer des véhicules porte-outils traditionnels.

Par contre, l'utilisation de véhicules électriques est très intéressante à Zermatt, puisqu'ils ont développé leur propre industrie locale qui construit et entretient l'ensemble des véhicules électriques qui parcourent la célèbre station. En effet, deux constructeurs locaux se répartissent le parc de véhicules. Cette solution a été mise au point, notamment, pour palier aux difficultés de distance entre la station et les fournisseurs de véhicule de suisse centrale ou européens.

Cet exemple pourrait être transposé à Lavaux pour l'économie viticole, le secteur du tourisme, et celui des transports publics.

En complément à ce premier véhicule, deux scooters électriques viendront supporter les déplacements des collaborateurs du bureau technique qui actuellement se déplacent en voiture. Face à la multiplicité des travaux de ces prochaines années, le scooter facilitera la mobilité sur l'ensemble du territoire communal. C'est également un complément à l'utilisation de la voiture Mobility.

### **Coûts du renouvellement**

1 x tracteur Kubota STW 40 y compris équipement lame et saleuse, tondeuse	CHF	63'000.-	TTC
1 x porte-outils AEBI TP 48 P y compris pont basculant, lame et saleuse	CHF	160'000.-	TTC
1 x pick-up 4x4 Toyota Ilux	CHF	40'000.-	TTC
1 x véhicule électrique Goupil	CHF	53'000.-	TTC
2 x scooter électrique	CHF	<u>15'000.-</u>	TTC
Total de l'investissement :	CHF	<u><b>331'000.-</b></u>	TTC

### **Sortie des liquidités**

Septembre 2017  
Mars 2018

## **Conclusions**

Au vu de ce qui précède, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, de prendre les décisions suivantes :

### **le Conseil communal de Bourg-en-Lavaux**

vu le préavis N° 10/2017 de la Municipalité du lundi 1<sup>er</sup> mai 2017 ;  
où les rapports de la Commission des finances et de la Commission ad hoc chargées  
de son étude ;  
considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

**décide :**

- 1. d'autoriser la Municipalité à acquérir les véhicules mentionnés dans le présent préavis ;**
- 2. d'accorder à cet effet à la Municipalité un crédit d'investissement de CHF 331'000.- ;**
- 3. de laisser la compétence à la Municipalité quant aux choix du mode de financement et, en cas d'emprunt, du moment, ainsi que des modalités de l'emprunt, ceci en conformité avec l'article 4, alinéa 7 de la loi sur les communes (LC) ;**
- 4. d'amortir l'investissement sur une durée de 10 ans, à raison de CHF 33'100.- par année, chapitre 431, la 1<sup>ère</sup> fois au budget 2019.**

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic

La secrétaire

Jean-Pierre Haenni

Sandra Valenti

Préavis adopté par la Municipalité dans sa séance du 1<sup>er</sup> mai 2017

Déléguée de la Municipalité : Mme Nicole Gross